

L'essentiel du conseil municipal du 25 février 2022

*** Les commandes groupées avec la Comcom :**

Afin de générer le maximum d'économies sur différentes prestations, contrôle de l'aire de jeux, contrôle des extincteurs, contrats d'assurance ... la commune participe aux différentes réflexions sur les marchés groupés de la Comcom et retient ceux qui sont favorables à Friaucelle par la prestation et le coût.

*** Réflexion sur un projet éolien :**

Suite à l'évolution de la réglementation sur les zones de survol militaire, certaines zones s'ouvrent au développement de projets éoliens.
La société RWE avait pris contact avec le Maire il y a deux mois.
Une première présentation a été faite par cette société à l'équipe municipale. Nous nous étions donné le temps de la recherche, de la réflexion afin de pouvoir échanger nos points de vues et voter sur l'intérêt ou non que l'on portait à cet éventuel projet.
Un vote à majorité qualifiée nous semblait nécessaire au lancement de ce projet, soit un minimum de 66% d'élus s'exprimant « Pour ».
Des craintes sur les nuisances de bruits, d'infrasons, de distance par rapport au village, mais aussi l'intérêt de développer ce projet alors que le nucléaire est développé et installé en France.
Des ambitions de développer de l'énergie renouvelable profitant au territoire et au village.
Le résultat du vote est : POUR 3 – CONTRE 3 – ABSTENTION 3
Le projet ne sera donc pas lancé.

*** Création d'un ossuaire :**

La présence d'un ossuaire est obligatoire pour les communes et doit être aménagé. L'affectation de l'ossuaire est perpétuelle et définitive. Son emplacement et sa construction doivent donc être réfléchis.
Renseignements et conseils seront pris auprès de professionnels avant d'engager l'opération.

*** Présentation et vote du Compte Administratif 2021 :**

Le compte administratif d'une commune retranscrit ses recettes et dépenses de l'année passée. Il indique aussi sa capacité à investir pour les années à venir.
Notre commune a contracté un seul prêt depuis 2008, qui représente un remboursement annuel de 23 500 euros jusqu'en 2037.
2021 laisse apparaître un total de recettes de fonctionnement de 348 542 euros et un total de dépenses de fonctionnement de 151 911 euros.
Ce résultat nous permet de dégager une capacité d'auto-financement nette de 48 723 euros et de pouvoir transférer 150 000 euros sur l'investissement pour 2022.
L'investissement 2021 retranscrit des opérations finalisées comme la vidéo-protection, la rénovation de la chapelle et l'engagement financier de notre dossier de mobilité douce et rénovation de l'éclairage public. Du matériel et outillage divers ont été achetés en 2021 pour la somme de 4 464 euros.
D'autres opérations comme la rénovation de la salle polyvalente et la création de haies étaient déjà inscrites en 2021 mais n'auront une incidence financière que cette année 2022.
L'implication du personnel, des élus, des bénévoles ont permis ce bon bilan 2021 ; que chacun en soit remercié à la hauteur de son investissement.

*** Attribuer un nom à la place du village :**

Nommer un lieu, une place est un acte fort et durable. Le conseil a longuement échangé sur ce point et arrêtera 3 propositions au prochain conseil municipal. Ces 3 propositions seront ensuite soumises au vote des Friaucellois. Une note explicative reprenant chaque proposition vous sera alors adressée.
Le vote sera ouvert lors des deux dimanches du vote des élections présidentielles les 10 et 24 avril, en mairie ...mais dans une urne différente...
Le résultat et le nom de notre place sera donc annoncé le 24 avril au soir.
L'inauguration sera ensuite programmée.

*** Agenda:**

Le 11 mars : Assemblée Générale Publique de l'Association ANIMAGIK
Les 10 et 24 avril : Élections Présidentielles et Vote du nom de la place de notre village

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 18 mars 2022 : Vote du Budget Primitif 2022

Le point de départ des randonnées :
à l'entrée du village côté Meuse



C'est aussi notre mare pédagogique,
qui sert de protection incendie.

Ce lieu paisible a été toiletté durant l'hiver.

A bientôt dans ce joli cadre «nature».

Mairie
de
FRIAUVILLE



2, rue de l'église
54 800 Friaucourt

tél : 03 82 33 00 12
fax : 03 82 33 48 20

mairie.friaucourt@wanadoo.fr
<http://www.friaucourt.fr>



Le Printemps s'annonce ...

... de belles
balades en vue



IPNS - ne pas jeter sur la voie publique